

Le 28 novembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DE LA CYBER RESPONSE TEAM (CRT) DANS LE CADRE DE LA PRIORITE CYBERSECURITE DE DIGITAL WALLONIA 2025-2029

www.digitalwallonia.be/cyber

La cybersécurité a été identifiée comme l'une des 6 priorités stratégiques de la stratégie numérique Digital Wallonia 2025-2029 adoptée par le Gouvernement wallon le 23 octobre 2025, à l'initiative du Vice-Président wallon Pierre-Yves Jeholet, notamment à la lumière des différentes cyberattaques critiques qui ont affecté différents acteurs publics de la Wallonie.

L'objectif est de renforcer la résilience régionale face aux menaces numériques, conformément aux exigences européennes en matière de protection des systèmes et des infrastructures critiques.

Pour le Vice-Président wallon et Ministre du Numérique, Pierre-Yves Jeholet, *« La Wallonie ne peut plus se permettre d'être vulnérable : nous devons bâtir un véritable bouclier numérique régional. Structurer un cadre intégré, ambitieux et robuste en matière de cybersécurité pour l'ensemble de nos entités publiques n'est plus une option, c'est une nécessité absolue. »*

Une des premières actions opérationnelles vient d'être décidée avec la création de la Cyber Response Team (CRT). La CRT est une équipe opérationnelle dont la mission est d'intervenir sur le territoire wallon, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en cas de cyber incidents ou cyberattaques impliquant des pouvoirs locaux, des écoles, des acteurs du secteur de la santé et le Service Public de Wallonie.

« La création de la Cyber Response Team répond directement aux exigences de la directive NIS2 : disposer, à tout moment, d'une capacité d'intervention capable de protéger notre territoire et d'assurer la continuité de nos services essentiels face aux menaces numériques. » souligne encore Pierre-Yves Jeholet.

Une approche multidisciplinaire

La gestion d'une crise de cybersécurité implique une approche multi disciplinaire. L'équipe du CRT est donc composée d'experts de différents niveaux et de différentes disciplines : informatique, gestion de crise, communication, gestion de projet, ...

Cette équipe adoptera une approche comparable à celle des services d'intervention : elle apportera un soutien rapide et efficace en situation de crise afin d'assurer la remise en service des systèmes essentiels. Elle offrira également conseils et accompagnement tout au long du processus. Une fois

la situation stabilisée, l'institution concernée poursuivra sereinement le travail avec ses équipes internes et ses partenaires pour rétablir l'ensemble de ses infrastructures techniques.

Le pilotage assuré par l'Agence du Numérique

Le lancement et l'accompagnement de la CRT a été confié à l'Agence du Numérique dans le cadre de Digital Wallonia. Pour Cassandra Laurent, Directeur Général de l'Agence du Numérique, « *cette mission s'inscrit directement dans le cadre des responsabilités confiées à l'AdN par le Gouvernement Wallon en vue d'assurer la coordination des actions de la stratégie numérique de la Wallonie* ».

Cet accompagnement vise à analyser, avec le prestataire, la nature des crises et à déterminer les interventions les plus appropriées. Ainsi, certaines situations courantes, comme la perte d'un mot de passe par un agent communal, ne nécessitent pas l'activation de la CRT. En revanche, une cyberattaque ciblant un hôpital ou le site web d'une commune en période électorale relève pleinement de son champ d'action.

Le prestataire désigné est la société NRB, pour un montant de 2,5 millions d'euros jusqu'à la fin 2026. NRB compte parmi les leaders du secteur numérique en Wallonie : avec un chiffre d'affaires consolidé de 638,3 millions d'euros en 2024 et plus de 3.670 collaborateurs, le groupe figure parmi les trois acteurs majeurs du marché.

Grâce à une équipe opérationnelle déjà active et hautement spécialisée en infrastructures, cloud, cybersécurité et consultance, NRB offre une expertise immédiatement mobilisable, garantissant un démarrage rapide et efficace de la CRT.

Enfin, la CRT s'inscrit dans le partenariat renforcé entre la Wallonie et les autorités fédérales, notamment le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB), afin d'assurer une protection coordonnée et cohérente de l'ensemble des acteurs publics.

CONTACT PRESSE :

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président

nicolas.reynders@gov.wallonie.be +32 473 27 14 79